

* RAPPELS

- Pour un paiement par Internet, le numéro de référence correspond au numéro de matricule (18 chiffres).
- Veuillez noter qu'aucun reçu ne sera remis. L'encaissement de votre chèque tiendra lieu de reçu.
- Il est de votre responsabilité de transmettre une copie de votre état de compte à votre créancier hypothécaire.
- Dans le cas d'un chèque retourné par une institution financière, des frais de 25 \$ seront réclamés au contribuable par la Ville.
- La date d'encaissement est établie en fonction de la réception des paiements à l'hôtel de ville durant les heures et les jours d'ouverture. Pour les autres types de paiements, tels que ceux effectués par Internet ou au guichet automatique, et ce, de façon non limitative, la date de paiement correspondra à celle où les sommes seront déposées au compte bancaire de la Ville.
- Pour tout retard de paiement, des frais annuels de 13 %, calculés quotidiennement, sont ajoutés au solde. Une pénalité de 0,5 % s'ajoute mensuellement jusqu'à un maximum de 5 % par année.

PAIEMENTS ÉTALÉS

SUR QUATRE VERSEMENTS

1 ^{er} versement	12 mars 2025
2 ^e versement	14 mai 2025
3 ^e versement	16 juillet 2025
4 ^e versement	15 octobre 2025

MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Par Internet ou en succursale**, sur le site Internet de votre institution financière.
- **Par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres située à l'extérieur de l'hôtel de ville**, par chèque libellé à l'ordre de la Ville de Lorraine, accompagné du talon de remise.
- **À la réception de l'hôtel de ville**, par carte débit INTERAC ou par chèque.

PAIEMENTS POSTDATÉS

Saviez-vous que vous pouvez programmer les paiements directement sur le site Internet de votre institution financière pour vous assurer de respecter chaque échéance?

CONFIDENTIALITÉ DU SOLDE À PAYER

Le solde à payer au compte est confidentiel, c'est pourquoi il n'apparaît pas sur la version en ligne. Notez que les employés de la Ville ne peuvent vous renseigner à ce sujet par téléphone puisqu'ils ne sont pas en mesure de valider votre identité.

Des états de compte sont postés après le premier et le troisième versement uniquement lorsqu'un compte affiche un solde impayé.

TAXES SCOLAIRES

Le compte de taxes scolaires est produit et envoyé par les centres de services scolaires qui desservent notre territoire.

COMPTE DE TAXES

MUNICIPALES 2025



HÔTEL DE VILLE

33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Vendredi
de 8 h 15 à 12 h

450 621-8550

➤ LORRAINE.CA



Ville de LORRAINE

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le budget 2025 a été adopté avec rigueur et responsabilité dans un contexte économique exigeant. Nous avons limité l'augmentation du taux combiné de taxes à 1,1 %, tout en gelant les tarifications des services municipaux. Ces efforts témoignent de notre engagement à préserver votre pouvoir d'achat, tout en maintenant des services de qualité exemplaire.

Le nouveau rôle d'évaluation foncière présente une hausse importante des valeurs immobilières à Lorraine. Cette croissance est une excellente nouvelle, confirmant l'attractivité et la vitalité de notre communauté. Elle s'accompagne toutefois de défis que nous avons relevés en mettant en œuvre des solutions financières responsables.

Notre objectif demeure clair : assurer une fiscalité équitable, investir dans l'entretien et la modernisation de nos infrastructures, et renforcer la qualité de vie qui fait de Lorraine un milieu de vie paisible et sécuritaire.

Je tiens à remercier notre conseil municipal, ainsi que l'équipe administrative, pour leur dévouement dans la préparation de ce budget équilibré totalisant 20 946 832 \$ et des investissements pour 2025 de 7 955 000 \$. Ensemble, continuons de construire un avenir prometteur pour notre Ville.

TARIFICATION INCITATIVE

DES DÉCHETS DOMESTIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, chaque levée de votre bac gris est enregistrée et influence vos taxes municipales. Moins vous utilisez votre bac, moins vous payez. En 2025, votre compte de taxes inclut une tarification de base de 260 \$ et une portion variable selon les levées effectuées durant l'année précédente (2024).

TARIFICATION APPARAISSANT SUR VOTRE COMPTE DE TAXES 2025

Nombre de levées du bac gris	Tarification de base	Tarification variable (coût / levée excédentaire en 2024)	Tarification incitative totale
0 à 12 levées	260 \$	0 \$	260 \$
13 à 17 levées	260 \$	7,50 \$	267,50 \$ à 297,50 \$
18 à 22 levées	260 \$	10 \$	307,50 \$ à 347,50 \$
23 à 27 levées	260 \$	15 \$	362,50 \$ à 422,50 \$
28 à 37 levées	260 \$	30 \$	452,50 \$ à 722,50 \$

* La tarification de base comprend 12 collectes du bac gris par année ainsi que les autres services liés à la gestion des matières résiduelles, comme l'accès à l'écocentre et les autres collectes à domicile.

TAUX ET TARIFICATION

DES SERVICES

Taxes foncières

(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Taux de base - Résidentiel (1 à 2 logements)	0,4437 \$
Taux de base - Condominium	0,4709 \$
Taxe spéciale - Dette à l'ensemble	0,0576 \$
Taxe spéciale - Transport en commun	0,0247 \$
Terrains vagues desservis	0,8558 \$
Immeubles non résidentiels	2,5040 \$

Tarification des services

Matières résiduelles, montant de base	260 \$
Forêt du Grand Coteau	41 \$
Acquisition de terrains dans la forêt du Grand Coteau pour leur préservation	13 \$
Eau potable, montant de base	180 \$
Assainissement des eaux - Commerce	238 \$ + 0,3430 \$/m ³
Matières résiduelles - Condos (autres que déchets ultimes)	81 \$

Taux pour utilisation excédentaire d'eau potable

(taux par mètre cube)

en 2025 *

Excédent de 150 m ³ à 180 m ³	0,4660 \$
Plus de 180 m ³	1,3342 \$

*Taxée en 2026

RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

Le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2025, 2026 et 2027, préparé par la firme indépendante LBP Évaluateurs, est entré en vigueur depuis 1^{er} janvier 2025. Obligatoire tous les trois ans selon la *Loi sur la fiscalité municipale*, ce rôle constitue un résumé des immeubles de la Ville de Lorraine, évalués de manière équitable en fonction des conditions du marché au 1^{er} juillet 2023.

Le rôle révèle une hausse des valeurs foncières, avec une augmentation moyenne de 56,95 % pour les résidences unifamiliales, atteignant une valeur moyenne de 753 007 \$. Les condominiums et terrains non construits ont également vu leurs valeurs progresser de 47,86 % et 62,42 %, respectivement. Pour atténuer l'impact de ces hausses sur le compte de taxes municipales, le taux de taxation a été ajusté dans le cadre du budget 2025.

DEMANDE DE RÉVISION

Les propriétaires ont jusqu'au 30 avril 2025, inclusivement, pour soumettre une demande de révision. Si une révision est demandée, la propriété concernée fera l'objet d'une évaluation, et celle-ci devra être révisée et communiquée au plus tard le 1^{er} septembre 2025. Des frais selon la valeur de la propriété sont exigibles pour soumettre une demande de révision. Le montant exigé sera indiqué sur l'avis d'évaluation et les tarifs sont établis en vertu du Règlement 198.

VOTRE MAIRE
JEAN COMTOIS